

ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable
en FRANCE, en LORRAINE
& en SUISSE, depuis le mois dernier.*

I. **F**Rance. En consequence des vives remontrances du Ministre du Roi à Constantinople, tendantes à faire accepter la Paix à la Porte Ottomane *, on devoit peu s'attendre au calme dans lequel la Cour s'est renfermé d'abord à cet égard ; & les termes de *moyens plus efficaces* dont elle s'est servi, pour appuyer & faire respecter la médiation, au cas que le Grand Seigneur refusât d'y donner les mains, paroïssent assez sérieux pour se persuader qu'un coup d'éclat en seroit la suite. Mais soit, comme le prétend la Politique, qu'on cherche dans un délai à rendre l'entremise du Médiateur plus nécessaire qu'elle ne l'a été jusqu'à présent ; soit une autre influence dans l'état des affaires, vraisemblablement la Cour s'en tiendra à ce qu'elle a fait déclarer à la Porte, & le Public demeurera dans ses conjectures encore pour quelque tems, puisque le sort de la Campagne présente décidera bien plus que toute négociation ou de la paix, ou de la continuation de la guerre contre la Turquie.

On ne s'apperçoit non plus d'aucun effet qu'ait produit la médiation du Roi offerte depuis peu dans les formes pour ajuster les différends qui continuent toujours entre les Cours de Madrid & de Londres ; & si le Ministère agit dans cette affaire, c'est

* Voyez ces remontrances dans notre Journal de Juillet dernier, page 48.